

# Plan de Développement de massifs Cœur d'Astarac

## Propriétaires de bois ? Cette information va vous intéresser !

La Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne et le Centre Régional de la Propriété Forestière d'Occitanie (CRPF Occitanie) ont initié le **Plan de Développement de Massif (PDM) Cœur d'Astarac** afin de soutenir une gestion forestière durable de vos forêts.

Sur le territoire de Cœur d'Astarac, ce sont un peu plus de 2000 propriétaires qui se partagent environ 5800 hectares de forêts privées. Répartis sur 19 communes, de Castelnaud-d'Angles à Miélan et de L'Isle-de-Noé à Louslitges, les boisements majoritairement feuillus à base de chênes émaillent les reliefs vallonnés caractéristiques de ce secteur.

Le CRPF Occitanie vient de réaliser un inventaire détaillé du massif forestier privé de Cœur d'Astarac

dont il vous proposera une restitution avec échange de questions, dans le courant du mois de novembre lors de 2 réunions à destination de l'ensemble des propriétaires privés. A l'issue de ces rencontres, le technicien référent du CRPF pourra, à votre demande, venir réaliser une visite-diagnostic gratuite de vos boisements. Les forêts privées de l'Astarac présentent un potentiel de production de bois d'œuvre souvent sous-estimé que des interventions sylvicoles adaptées aux enjeux environnementaux permettront de valoriser utilement. C'est dans cette double vigilance, économique et environnementale, que le CRPF Occitanie, établissement public au service des propriétaires forestiers privés, se propose de vous informer, de vous former et de vous accompagner

dans la réalisation de vos projets forestiers à venir : coupes, entretiens et travaux sylvicoles, rédaction de documents de gestion durable...

Nous inviterons par courrier dans les prochaines semaines les propriétaires forestiers privés de Cœur d'Astarac à nous rejoindre lors des réunions d'animation dont les lieux et dates restent à définir prochainement.

Vous pouvez dès à présent contacter le CRPF Occitanie, antenne du Gers pour toute question relative à vos boisements.

**Contact : CRPF Occitanie (Centre Régional de la Propriété Forestière) - Ludovic CHAMP-FAILLY - Tél. 06.89.38.28.73 - ludovic.champfaily@crpf.fr**

